

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN

Rapporteur :

Monsieur André ERBS

**N° CP/2019/258 - 65520 - Fonds d'attractivité**  
**Contrats Départementaux**  
**Proposition d'aide pour la rénovation du gymnase du collège**  
**Albert CAMUS de SOUFFLENHEIM**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, du principe du soutien du Département du Bas-Rhin au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, au projet de renforcement de l'offre sportive à destination des collégiens de Soufflenheim s'appuyant sur la rénovation du gymnase de Soufflenheim ;
- dans le cadre de ses compétences, de mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment par des conseils ponctuels des services de la Mission Education Sport et Jeunesse ;
- d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs et la commune de Soufflenheim, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;

- d'attribuer une subvention d'investissement de 18 800 € au Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
  
- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs, pour permettre le versement de la subvention précitée, joint en annexe à la présente délibération et autorise son président à signer cette convention ;
  
- d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs situés à Soufflenheim à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim, la commune de Soufflenheim et Environs et l'établissement public local d'enseignement du collège Albert Camus de Soufflenheim, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128340-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19